



Déclaration préalable du

Sgen-CFDT

CTSD des Yvelines le 14 novembre 2019

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs,

Nous tenons, comme toujours, en préalable, à remercier l'ensemble des services pour les documents fournis bien en avance pour nous permettre de siéger sereinement.

Tout d'abord, encore cette année, le Sgen-CFDT de l'académie de Versailles est contraint de devoir parler du national dans ces instances départementales, ce n'était pourtant pas dans nos habitudes avant ce Ministère ... mais il faut espérer que la formulation du mécontentement et du malaise des personnels fera que le Ministère apprendra ? Avec nos élèves, l'écoute et la compréhension des situations les aident à se mettre en situation de réussite, ce n'est, hélas, pas le cas ici ; l'appréciation portée sur le bulletin de l'action de ce Ministère ne serait décidément pas bonne ! Lors du CTSD de l'an dernier ayant pour objet le bilan de rentrée, le Sgen-CFDT citait Pierre Dac pour évoquer les différentes réformes nébuleuses menées à marche forcée, ou plutôt « au pas de course », mais le temps n'est plus à l'humour, hélas, car la réalité est source d'épuisement du personnel. Par ailleurs, « qui ne dit mot consent » dit-on et, donc, le Sgen-CFDT parlera pour porter les revendications de nos collègues et faire part de leur mal-être et de leur exténuation face à des propos laissant croire que la panacée à tous ces maux est que nous devrions travailler plus ! Connait-il seulement la réalité du temps de travail de tous les personnels de l'Education Nationale ?!

Et ce n'est pas les annonces des petites augmentations de salaire qui pourront compenser ou apaiser ceci ; d'autant plus qu'elles correspondent à celles prévues au protocole PPCR récupéré par l'actuel Ministère alors qu'il a été gelé par ce dernier et mis en place par son prédécesseur.

Néanmoins, revenons sur la situation de notre département :

- concernant les effectifs d'élèves, nous sommes, par rapport aux effectifs prévus en janvier, à + 61 élèves en Segpa, + 89 en collège et moins 13 élèves en lycée. Le Sgen-

CFDT est ravi de voir que les effectifs de Segpa remontent depuis 2 ans car ils correspondent à une réalité des besoins observés sur le terrain. Nous constatons aussi avec plaisir que les effectifs de lycée ne s'érodent pas autant qu'attendus, la baisse ressentie est surtout en collège où nous avons l'an dernier + 763 élèves mais nous noterons que l'effectif demeure tout de même en hausse.

- concernant les dotations finales, nous sommes, par rapport aux dotations prévues en janvier, à moins 2 h en Segpa, + 751,2 h en collège et + 414,89 h en lycée.

Nous pourrions, si nous nous arrêtons là, constater une hausse de la dotation... mais qui n'est liée, en fait, qu'à la hausse d'effectifs d'une année sur l'autre : 620 élèves en plus dans le 2nd degré (dont 843 en collège) et à la mise en place des réformes.

De plus, nous constatons que le taux moyen d'HSA a augmenté doucement mais sûrement dans les collèges et lycées : de 7,93 % en 2018 en collège, il passe à 8,11 % cette année et de 12,93 % en 2018 en lycée, il passe à 13,35 % cette année. Une hausse sur les deux ans avec des taux de pression d'heures supplémentaires qui peuvent monter jusqu'à 19 voire 20 % dans certains établissements. Et ceci sans compter les HSE du chef d'oeuvre en 1ere CAP ! C'est le « Travaillez plus pour gagner plus, quitte à y laisser votre santé » ! Vous pouvez vous douter que nous serons particulièrement vigilants sur ce point dans les années à venir.

Cependant, à l'étude des documents, nous avons encore plusieurs questions qui ont été, pour certaines, transmises à la DOS avant ce CTSD :

- Combien d'élèves y a-t-il en ULIS dans le département ? (nous étions à 609 l'an dernier, tout en sachant que certains élèves relevant d'une ULIS sont encore parfois inscrits en CAP par leurs parents dans un établissement porteur d'ULIS alors que l'effectif de cette dernière était déjà complet.)
- Combien d'élèves sont en post-bac cette année ? L'an dernier, une augmentation de 72 élèves avait été notée. Cette augmentation est-elle toujours conséquente et n'y a-t-il pas de différences selon que les BTS sont en services ou en industriel ?
- Quelle est la dotation pour les CPGE du département ? Elle était de 2265,90h l'an passé.
- A quelle date, ont été arrêtés les effectifs présentés dans les documents car nous entendons encore à ce jour que certains élèves, à la marge, arrivent ?

- En outre, nous aimerions savoir ce qu'il en est des heures attribuées dans le département pour les classes passerelles. Pouvez-vous nous indiquer où sont localisées ces classes ? Ces heures sont-elles toutes en HSE ? Et combien d'élèves sont concernés ?

- Enfin, les élèves ayant échoué au baccalauréat ont-ils tous obtenus des réinscriptions ou l'intégration dans un module de re-préparation de l'examen ? Certains ont-ils été, comme dans d'autres départements, confiés à la MLDS ?

En vous remerciant, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs de votre attention.

Sylvie HOPKINS, représentante du Sgen-CFDT au CTSD du 78